



Commune de COULANS SUR GÉE

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs D.I.C.R.I.M.



Le risque
aléas
climatiques



Le risque
sismique



Le risque
Transport Matières
Dangereuses

La sécurité au quotidien est une préoccupation majeure de la municipalité. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune (inondation, transport de matières dangereuses, climat, mouvement de terrain, séisme), ainsi que les consignes de sécurité à connaître. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

CE DOCUMENT EST A CONSERVER

Bien informé, chacun sera ainsi mieux à même d'affronter une situation exceptionnelle de façon responsable et citoyenne.

A quels risques majeurs sommes-nous exposés

Le risque aléas climatiques

Les risques climatiques font partie des aléas météorologiques.

L'aléa sismique

La commune est située dans une zone sismique classée en aléa faible.

Le risque lié au transport de matières dangereuses

est un risque diffus sur l'ensemble du département et sur la commune.



URGENCES

Numéro européen de secours (et téléphonie mobile) : 112
Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : (Coulans sur Gée) 02.43.88.82.06 ou 17
Préfecture : 02.43.39.72.72

L'ALERTE

SAVOIR RECONNAÎTRE UNE ALERTE

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

- sirènes,
- véhicules sonorisés,
- radio, téléphone, télévision, porte à porte ou tout autre moyen.



DEBUT DE L'ALERTE

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri, l'alerte sera donnée par les sirènes.

Le signal national d'alerte : un son caractéristique en trois séquences d'une minute et 41 secondes, entrecoupées de 5 secondes d'arrêt.

FIN DE L'ALERTE

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent un son continu de 30 secondes caractéristique du signal de fin d'alerte.

Qui fait quoi ?

Chacun,

► Témoin d'un événement, doit PREVENIR les secours et les services municipaux.

Le Maire,

► Directeur des opérations de secours, coordonne les services compétents après la mise en place de la cellule de crise prévue au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La cellule de crise,

► Met en place les moyens techniques, logistiques et d'information.

L'ensemble des acteurs concernés par la crise,

► Services techniques de la commune, de l'état, de secours, du maintien de l'ordre, d'entretien des réseaux et les bénévoles, est déployé pour gérer la crise et ses conséquences.

Le Préfet,

► Prévenu par le maire, si le sinistre dépasse les capacités communales, met en place une cellule de crise à l'échelon départemental ou supérieur.

Renseignements

Mairie.....	02 43 88 82 16
Email : mairie.coulans@wanadoo.fr	
Site internet : coulanssurgee.fr	
Préfecture de la Sarthe	02 43 39 72 72
Sous-Préfecture de la Flèche.....	02 43 39 60 50
Direction Départementale de la Protection des Populations.....	02 72 16 43 43
Direction Départementale des Territoires.....	02 72 16 41 00
DDT N° d'urgence ...	02 72 16 41 99
Services administratifs du Service Départemental d'incendie et de la Sarthe (SDIS).....	02 43 54 65 50
Office national des Forêts.....	02 43 24 44 70
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement	
- de la sarthe (DREAL-le Mans).....	02 72 16 42 20
- des Pays de la Loire (DREAL-Nantes).....	02 72 74 73 00
Agence Régionale de la Santé (ARS).....	02 44 81 30 00
Météo France - Direction Interrégionale Ouest.....	02 40 05 29 30
SITES INTERNETS	
www.prim.net	
www.developpement-durable.gouv.fr	
www.sarthe.gouv.fr	
www.deps-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	
www.meteo.fr	
www.ars.paysdelaloire.sante.fr	

Le « Pack Sécurité » à préparer chez soi

- ➔ Radio à piles
- ➔ Lampe de poche
- ➔ Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater les ouvertures)
- ➔ Nourriture et eau
- ➔ Couvertures
- ➔ Vêtements
- ➔ Papiers personnels
- ➔ Médicaments, notamment traitement quotidien

